

L'an deux mil dix-huit, le onze juillet à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Clotilde FOURNIER, Maire.

Date de la convocation : 04/07/2018

Membres présents : Mesdames et Messieurs, **BONNIN Stéphanie, DURAND Emilie, FOURNIER Clotilde, HUGONNIER Christiane, LACOSTE Georges, LIGEROT François,**

Membres excusés : KIELAR Jean-Jérôme, **AMBROISE Christian, LOUP Jacques, CHEVALLIER Guillaume**

Nombre de membres : exercice : 10, présents : 6 , votants : 6

Secrétaire de séance : Christiane HUGONNIER

Ouverture de séance à 20h00

Lecture du compte rendu de la séance du 23/05/2018 : adoption à l'unanimité.

adhésion au service de conseil en énergie partagé
(proposé par la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse)

Madame la Maire expose aux membres du Conseil municipal l'intérêt de s'engager dans une démarche d'économie d'énergie en faveur du patrimoine communal.

Dans le cadre des démarches Plan climat et « Territoire à énergie positive » de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, le Conseil communautaire a validé le 11 décembre 2017 (délibération N°.2017.169), l'accompagnement des communes volontaires sur 3 ans pour le service initié par l'ADEME, le « Conseil en énergie partagé » (CEP).

La commune de SAINT-SULPICE souhaite confier à la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse la mise en place du CEP et Madame la Maire propose au Conseil Municipal de délibérer en ce sens.

Madame la Maire précise qu'il n'y a pas de participation communale pour les communes qui étaient antérieurement dans le dispositif.

Un « élu référent » de la commune et un « agent référent » de la commune sont à désigner. Ils seront les interlocuteurs du conseiller CEP, pour la récolte de données et le suivi de l'opération. Une charte CEP (en annexe) définit les modalités de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE

- D'adhérer à ce service de Conseil en Energie Partagé pour une période de 3 ans ;
- De désigner M. LIGEROT François comme « élu référent »
- De désigner Mme SERVIGNAT Sylvia comme « agent référent » ;
- De suivre les engagements de la commune inscrits dans la charte CEP.

AUTORISE Madame la Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Point financier au 03/07/2018

Une présentation sommaire des grandes lignes du compte administratif est faite à la date du 3 juillet 2018.

Voir tableau ci- contre :

COMPTE ADMINISTRATIF AU 03/07/2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT		
chapitres	libellé	Totaux	chapitres	libellé	Totaux
11	charges à caractère général	10 781,25 €		Reste à réaliser	0,00 €
12	Charges de personnel	8 290,00 €	001	Déficit d'invest reporté 2017	15 486,62 €
14	Atténuation de produits	2 705,00 €	10	Dotations fonds divers réserves	1 667,00 €
65	Charges de gestion	39 043,92 €	16	Remboursement caution et Emprunts	8 034,10 €
66	Charges financières	2 353,25 €	20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
22	Dépenses imprévues fonctionnement	0,00 €	21	Immobilisations corporelles	42 731,84 €
67	Charges except (annul titre)	0,00 €	23	Immobilisations en cours (réserves)	91 076,82 €
	sous total	63 173,42 €	20	Dépenses imprévues d'investissement	0,00 €
23	Virement en investissement	141 509,76 €			
	TOTAL DES DEPENSES	204 683,18 €		TOTAL DES DEPENSES	158 996,38 €
chapitres	libellé	Totaux	chapitres	libellé	Totaux
2	excédent antérieur reporté 2017	132 762,44 €		Reste à réaliser	0,00 €
70	Produits des services	1 061,12 €	21	Virement de la section de fonctionnement	141 509,76 €
73	Impôts et taxes	22 935,78 €	1	Excédent antérieur reporté	0,00 €
74	Dotations et participations	15 108,00 €	24	Produit de cession d'immobilisation	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	9 643,14 €	13	Subventions d'investissement	0,00 €
77	Produits exceptionnels	23 172,70 €	16	Emprunts et dettes assimilées, caution	0,00 €
	sous total	71 920,74 €	10	Dotations fonds divers et réserves	17 486,62 €
	TOTAL DES RECETTES	204 683,18 €		TOTAL DES RECETTES	158 996,38 €

Ecole St Didier-St Sulpice :

Le conseil d'école a eu lieu le 25 juin dernier, M. PANIE a remercié les municipalités pour leur engagement auprès des enfants.

Voici la liste des travaux faits ou à réaliser

- La climatisation des deux modulaires servant de salles de classe est faite
- L'ATSEM sera embauché à temps complet
- Réhabilitation de la classe de CM2 de M. PANIE (5436 €) : favorable
- Achat de manuels scolaires (325€) : favorable
- Achat d'un filet : favorable
- Installation de bac à perma-culture : FAVORABLE
- Demande d'un point d'eau dans salle de Mme LEQUEUX : en attente
- Installation d'un visiophone : en attente

Il y aura 31 élèves de St Sulpice sur 137 au total.

Les points précités ont été vus entre les deux municipalités

Travaux aire de jeux

Passage de l'APAVE le 21 juin dernier pour la vérification de l'aire de jeux. Plusieurs remarques ont été faites. A voir pour la pose future d'une clôture.

**Points sur les travaux d'isolation
(logements Impasse de la Cure)**

M. CORVELEYN de BC2F, nous a indiqué :

- La partie menuiserie est faite
- L'électricien pour la VMC est également intervenu
- La partie peinture (remise en état) est en cours
- Les travaux devraient être finis pour fin juillet.